



Secrétariat

ST/IC/1997/9
28 janvier 1997

CIRCULAIRE

Circulaire du Sous-Secrétaire général aux services de conférence et services d'appui

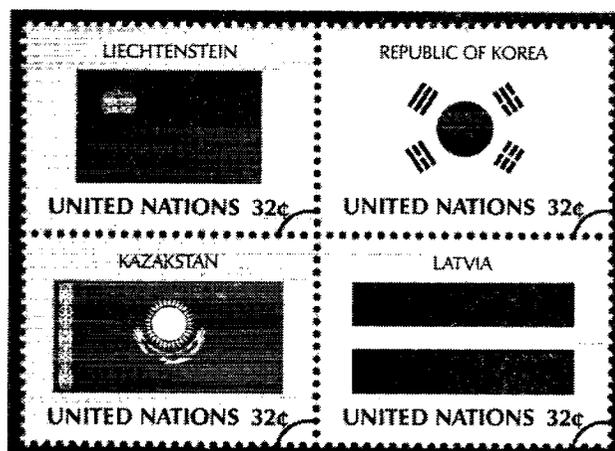
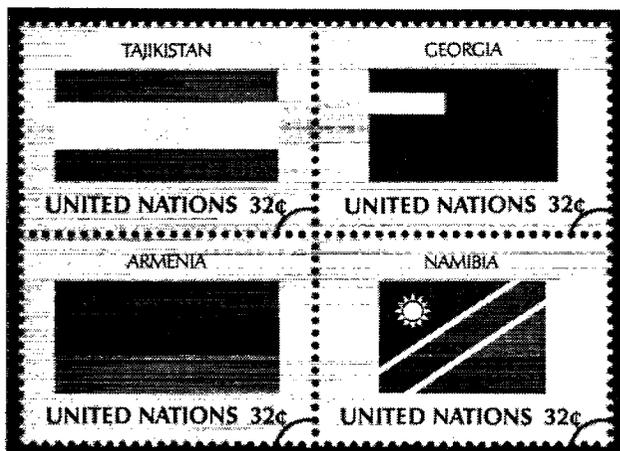
Destinataires : Les membres des délégations et les fonctionnaires du Secrétariat

Objet : JOUR D'ÉMISSION

TIMBRES-POSTE DE L'ONU CONSACRÉS AUX "DRAPEAUX DES ÉTATS MEMBRES", 1997

Série des drapeaux

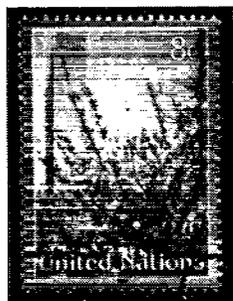
1. Le mercredi 12 février 1997, l'Administration postale de l'Organisation des Nations Unies (APNU) mettra en vente le onzième groupe de timbres de la série des drapeaux. Les huit timbres-poste de ce groupe ont été adaptés sous cette forme par Oliver Corwin (États-Unis d'Amérique) et Robert Stein, fonctionnaire de l'ONU. L'idée de la série et le dessin des feuilles de drapeaux sont dus à Ole Hamann (Danemark). Comme dans les groupes précédents, les feuilles de 16 timbres porteront quatre blocs de quatre timbres représentant chacun un drapeau différent.



Timbres de la série ordinaire

2. Le 12 février 1997, l'APNU mettra en vente six nouveaux timbre de la série ordinaire. La valeur de ces timbres (0,08 dollar, 0,55 dollar, 0,10 franc suisse, 1,10 franc suisse, 5 schillings et 6 schillings) correspondra aux tarifs d'affranchissement en vigueur ou à la différence entre un ancien et un nouveau tarif.

(Valeur équivalente en dollars des États-Unis - 0,10 franc suisse :
0,08 dollar; 1,10 franc suisse : 0,85 dollar; 5 schillings : 0,46 dollar et
6 schillings : 0,56 dollar - sous réserve de la fluctuation des taux de change)



0,08 dollar

Photographie de
Lois Conner (ONU)



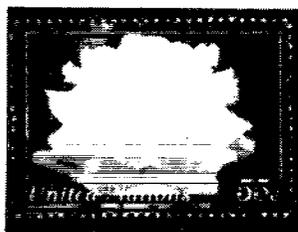
0,10 franc suisse

Photographie de
Unmesh (ONU)



5 schillings

Détail de Hoo-o Raigi par
Sagenji Yoshida (Japon)



0,55 dollar

Photographie de
Unmesh (ONU)



1,10 franc suisse

Détail d'une fresque
de Massimo Campigli
(Italie)



6 schillings

Détail de Hoo-o Raigi par
Sagenji Yoshida (Japon)

Entiers postaux

3. Le 12 février, l'APNU mettra en vente deux nouveaux entiers postaux affranchis à 0,32 dollar pour tenir compte de l'augmentation des tarifs postaux. Chacune des deux enveloppes représente une fresque murale intitulée "Cripticandina", d'Alfredo La Placa (Bolivie). Cette fresque a été offerte le 29 septembre 1995 à l'Organisation des Nations Unies par le Gouvernement bolivien. Elle a été photographiée pour ces enveloppes par Andrea Brizzi (Italie).

Informations générales

4. Pour la commodité des philatélistes, l'APNU mettra en vente au Siège des enveloppes premier jour préalablement affranchies et oblitérées à New York, Genève ou Vienne, mais UNIQUEMENT au cachet officiel premier jour de l'APNU.

5. Les membres des délégations et les fonctionnaires pourront se procurer les nouveaux timbres, les entiers postaux et les oblitérations premier jour le mercredi 12 février 1997, aux endroits suivants :

a) Comptoir de vente de l'APNU, au premier sous-sol du bâtiment de l'Assemblée générale, de 9 heures à 17 h 30;

b) Comptoir situé à l'extrémité nord du hall du Secrétariat, de 9 heures à 16 heures;

c) Comptoir situé à l'extérieur de la cafétéria du bâtiment DC1, de 9 heures à 16 heures.

6. On pourra se procurer les oblitérations premier jour aux points de vente temporaires suivants de l'Administration postale des États-Unis :

a) Comptoir situé à l'extérieur de la librairie des Nations Unies, au premier sous-sol du bâtiment de l'Assemblée générale, de 9 heures à 17 h 30;

b) Comptoir situé contre le mur ouest de l'extrémité nord du hall nord du Secrétariat, de 9 heures à 16 heures.

7. L'APNU engage les fonctionnaires du Secrétariat à utiliser des timbres des Nations Unies pour affranchir leur courrier personnel. Si minuscules qu'ils soient, ce sont autant de messages de paix qui peuvent éclairer quantité de personnes de par le monde sur les activités de l'Organisation et les buts qu'elle poursuit.

8. Les informations sur les timbres des Nations Unies sont disponibles sur Internet sur le serveur des Nations Unies sur le Web (<http://www.un.org>), sous l'icône "Publications and Sales".
